

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 avril 2021
Séance ordinaire sous la présidence de Jean-Paul MICHAUD, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice

Convocation : 12 avril 2021 Secrétaire de séance : Bernadette WALLIANG Début de séance : 19h00

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2021

1) Vote du budget primitif 2021

Le Maire présente la vue d'ensemble du budget primitif pour l'exercice 2021.

		DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	Crédits de fonctionnement	290 802.62 €	188 088.19 €
	Report exercice 2020	0.00 €	185 744.98 €
	Total	290 802.62 €	373 833.17 €

Section d'investissement	Crédits d'investissement	203 273.48 €	113 413.32 €
	Report exercice 2020	0.00 €	76 429.93 €
	Restes à réaliser 2020	13 569.77 €	27 000.00 €
	Total	216 843.25 €	216 843.25 €

TOTAL	507 645.87 €	590 676.42 €
-------	--------------	--------------

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve le budget primitif 2021.

2) Neutralisation amortissement comptable de l'attribution de compensation d'investissement GBM

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal décide d'opter pour le mécanisme de neutralisation total de l'amortissement comptable de l'attribution de compensation d'investissement sollicitée par la communauté urbaine Grand Besançon Métropole au BP 2021.

3) Convention SPA 2021

Monsieur le Maire présente la convention d'accueil des animaux errants en application de l'article L.211-24 du Code Rural de la Société Protectrice des Animaux de BESANCON pour l'année 2021.

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve cette convention et autorise le Maire à la signer.

4) ONF : Coupes 2021

Pour 2021, le garde Jean RAVEY avait proposé plusieurs parcelles en coupe. Le Volume de bois pour l'affouage aurait été trop important. Aussi, la commission a suggéré de ne couper que la parcelle n°3 qui permettra aux affouagistes de disposer des lots nécessaires. Les autres parcelles seront exploitées l'année prochaine.

5) Organisation des élections départementale et régionale

Les élections se dérouleront les dimanche 20 et 27 juin 2021. En raison des conditions sanitaires actuelles, tous les membres du Conseil tiendront le bureau de vote, où auront lieu conjointement les deux scrutins, le matin et/ou l'après-midi en fonction de leurs disponibilités.

6) Rapports des commissions et délégations

- Adoption d'une charte du marché des trois villages de producteurs et artisans :

Jean-Michel MAY expose que depuis près d'un an, en partenariat avec les communes de GRANDFONTAINE et MONTFERRAND-LE-CHATEAU, la municipalité conduit un projet visant à implanter un marché de producteurs locaux sur la commune de THORAISE tous les trois mois. A compter du 2 juillet 2021, il se tiendra le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 16h30 sur THORAISE, en alternance avec les deux autres communes. La fréquence sera donc mensuelle en alternance.

Afin de définir les modalités d'organisation de ce marché, mais aussi de garantir aux consommateurs que les produits (agricoles et artisanaux) proviennent exclusivement des producteurs qui seront présents, le groupe de travail a élaboré une charte de qualité.

La date du premier marché reste liée aux conditions sanitaires.

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants les termes de cette charte du marché des producteurs et autorise le Maire à signer tout document afférent.

- Ecole :

Effectif de 204 élèves pour la rentrée prochaine.

Un cas de harcèlement s'est déroulé dans le bus. La directrice convoquera les parents des enfants concernés et demandera l'assistance des maires des deux communes.

Jean-Paul MICHAUD informe de son intervention dans la classe de THORAISE pour un temps d'échange sur les institutions face à des enfants demandeurs et très intéressés.

- Relais petite enfance : Le comité de pilotage Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs s'est réuni le jeudi 1^{er} avril 2021. Un demi-poste supplémentaire a été demandé pour les 18 communes membres. Les communes devront prochainement donner leur avis. Une nouvelle réunion avec les maires des communes concernées aura lieu à TORPES organisée par le Maire Denis JACQUIN avec familles rurales pour mieux cerner les enjeux.

- SIVOM : Les travaux d'agrandissement du bâtiment ont débuté. Pour THORAISE, le service et le nombre d'heures restent inchangés. Deux nouvelles embauches en contrats aidés ont été réalisées.

7) Questions diverses

- Le Maire a écrit à la propriétaire du terrain où stationne une caravane dans la plaine dans le périmètre du captage des eaux de la commune. Ce stationnement est formellement interdit et il a demandé que cette caravane soit retirée.

- Grandes Heures Natures : Une réunion avec les services de Grand Besançon Métropole et les élus communaux est programmée le 03 mai 2021 afin d'organiser la randonnée VTT du 18 juillet 2021 au départ de notre commune.

- Le Maire a sollicité l'avis du conseil municipal afin d'étudier l'acquisition par la commune du terrain vendu au centre du village par l'indivision SAUGET. La commune pourrait ainsi maîtriser l'urbanisation particulièrement sensible de cette parcelle située au cœur du village comme cela avait été fait pour les deux précédents lotissements du champ d'ombre et de l'impasse sous l'âge.
Le conseil s'étant exprimé en faveur de cette acquisition, le maire prendra contact avec l'Etablissement Public Foncier afin de voir la façon de porter ce projet.

Fin de séance : 21h00